



RAPPORT DE JANVIER 2017

0. INTRODUCTION

Le présent rapport évoque les différentes violations des droits humains commis dans différentes localités du pays au cours du mois de janvier 2017.

Comme il est de notre habitude, notre rapport mensuel procède par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Dans cette rubrique, nous évoquons un état d'insécurité toujours grandissante dans le pays, caractérisé par des attaques des groupes armés, des exactions des Imbonerakure, jeunes affiliés au parti CNDD/FDD, des fouilles perquisitions répétitives et intempestives après lesquels plusieurs personnes sont arrêtées alors qu'aucune arme ou autres objets suspects n'ont été saisis. Dans le domaine sécuritaire, le présent rapport fait aussi état des menaces et intimidations orchestrées par certains administratifs à l'endroit de leur population ; lesquelles menaces et intimidations vont jusqu'à une incitation à la justice populaire. Enfin, dans ce secteur sécuritaire, nous évoquerons la prétendue attaque du camp de Mukoni en province Muyinga qui a été interprétée par des analystes comme un complot tentaculaire.

Dans le domaine judiciaire, le rapport mentionne des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales, d'enlèvement, des cas de personnes portées disparues où les victimes sont principalement les présumés opposants politiques, des membres des partis de l'opposition et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. Il évoque aussi les retombées de la mesure de grâce présidentielle intervenue en début du mois concerné par le rapport.

Au point de vue politique, le rapport s'appesantira sur les multiples marches manifestations qui sont devenues le cheval de bataille du pouvoir et de ses alliés pour s'opposer aux différentes décisions de la communauté internationale et pour soutenir le pouvoir en place.

Le côté social a été principalement dominé par la famine qui bat son plein dans différentes provinces du pays et qui crée des mouvements des populations vers les pays limitrophes du Burundi à la recherche de la nourriture.

Après cette analyse contextuelle, ce rapport met en exergue les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique connus en faisant ressortir les types d'auteurs. Dans cette

partie, le rapport n'a pas passé sous silence les cas de fosses communes qui continuent à être découvertes dans différentes localités du pays.

Les cas de torture, de traitement inhumain, cruel et dégradant ont également été évoqués, avec un accent particulier aux militaires arrêtés et accusés d'être impliqués dans la simulation d'attaque du camp de Mukoni.

Enfin, en guise de conclusion, nous ferons quelques recommandations pour l'amélioration du respect des droits humains au Burundi.

1. DU CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL.

1.1. Du point de vue sécuritaire.

Le contexte sécuritaire a été caractérisé par des attaques armées, des opérations répétitives de fouilles perquisitions opérées par la police sans respect de la loi, et des actes de terrorisme organisés par des Imbonerakure contre des présumés opposants au pouvoir. Certains administratifs des provinces de Makamba et Cankuzo qui intimident leurs population avec des incitations à une justice populaire créent l'insécurité et perturbent leur vécu social. L'attaque du camp de Mukoni en province Muyinga a créé la panique au sein de la population.

Voici quelques cas exemplatifs :

1. Dans la nuit du 31 décembre 2016 au 1^{er} Janvier 2017, sept (7) personnes ont été blessées dans une explosion de grenade lancée par des inconnus vers 23 heures 30 minutes dans une chambre de prière en zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza. Le propriétaire de la maison où se tenait la prière a été arrêté par la police pour des raisons d'enquête.

2. Dans la nuit du 4 au 5 janvier 2017, des coups de feu ont été entendus en zone Kanyosha de la Mairie de Bujumbura. La police a dit qu'elle était en train de disperser un groupe de bandits.

3. En date du 5 janvier 2017, des policiers et militaires ont mené une fouille perquisition dans le quartier Gitaramuka de la zone Musaga en Mairie de Bujumbura. Selon l'entourage, ledit quartier a été bouclé à partir de la 3^{ième} avenue jusqu'aux bureaux de la zone Musaga. Aucun mouvement de personne vers l'extérieur n'était permis.

4. Dans la nuit du 9 au 10 janvier 2017, des coups de feu ont été entendus dans le quartier Mirango 1 de la zone Kamenge en Mairie de Bujumbura. La police a dit qu'elle poursuivait des bandits armés.

5. Dans la nuit du 8 au 9 janvier 2017, beaucoup de coups de feu ont été entendus dans le quartier Busoro de la zone Kanyosha en Mairie de Bujumbura. Selon l'entourage, les tirs venaient du poste de police se trouvant à l'École Fondamentale se trouvant dans le même quartier. Selon les mêmes sources, les policiers poursuivaient des bandits armés de machette, communément dits « Barupanga ».

6. En date du 11 janvier 2017, lors d'une réunion entre les administratifs et la population de Mukungu, commune Nyanza-lac, province Makamba, les policiers ont reçu l'ordre de la part du chef de colline Mukungu, de tirer sur toute personne qui sera attrapée en train d'abattre un arbre dans les domaines forestiers de l'Etat. Cela a provoqué la panique au sein de la population qui pense que les policiers risquent d'abuser et de régler leur compte sur base de cette décision. Le chef de colline dit que les personnes qui sont mécontentes de cette décision devraient plier bagage et rejoindre les réfugiés de Nyarugusu en République Tanzanienne. La population dénonce une mesure hors la loi car la peine de mort a été abolie dans notre pays.

7. De même, l'administrateur de la commune Cendajuru, province Cankuzo, Béatrice NIBITANGA, a fait le même type d'intimidation. Elle a appelé à une justice populaire contre des voleurs pris en flagrant délit dans sa commune. Selon notre source, il l'a déclaré au cours d'une réunion qu'il a tenue à l'intention des cadres et leaders des communautés, chefs de collines et autres fonctionnaires. Elle a publiquement incité les gens à tuer tout voleur qui sera attrapé en flagrant délit. Les gens qui participaient à cette réunion ont été bouleversés par ces déclarations. Pour certains, les autorités administratives sont impliquées dans la complicité des gens qui sont tués par leurs voisins ou par les Imbonerakure, soi-disant qu'ils sont des bandits, des faiseurs de pluie ou sorciers ou soit qu'ils sont simplement des opposants politiques. Ce discours est inquiétant dans un contexte politique où les opposants politiques sont accusés de « voleurs à mains armées », selon des analystes.

8. En date du 18 janvier 2017, des contrôles de papiers ont été menés par la police dans le quartier de Nyakabiga 3 sur les 13^{ième} et 14^{ième} avenues en commune urbaine de Mukaza et dans le quartier 9 de la zone Ngagara en commune urbaine de Ntakangwa. En zone Nyakabiga, les policiers ont vérifié les cahiers de ménage et aucune arrestation n'a été signalée. Dans le quartier 9 de Ngagara, la police s'est intéressée aux irréguliers. Quelques personnes ont été appréhendées et ont été relâchées le même jour. Cette opération a créé la panique dans les 2 quartiers car la population craignait des arrestations arbitraires comme il est toujours le cas.

9. En date du 20 janvier 2017, très tôt le matin, une fouille perquisition organisée par la police a eu lieu au quartier Kigwati IV du centre urbain de la province Cankuzo. Sur ordre policier, personne n'avait le droit de quitter sa maison. Selon des sources sur place, même les enfants qui allaient à l'école ont été forcés de retourner chez eux. La circulation a repris vers 8 heures. La population de cette localité a déploré cet arrêt du travail suite à

une phobie de la police qui soupçonne des combattants qui se prépareraient à des attaques.

10. Des séances de formation paramilitaire ont été dénoncées dans beaucoup de coins de notre pays par des organisations de droits de l'homme. Après des opérations de formation paramilitaire en commune Giharo, province Rutana, des informations recueillies sur place ont indiqué que d'autres séances de formation réservées aux Imbonerakure ont été observées en date du 21 janvier 2017 vers 10 heures, sur le terrain de football de la zone Gitaba, commune Rutana, tout près de la rivière Muyovozi.

11. Dans la nuit du 23 au 24 janvier 2017 vers 2 heures du matin, une attaque armée a été dirigée contre le camp militaire de Mukoni en commune et province Muyinga. Selon le porte-parole de la FDN, Colonel Gaspard BARATUZA, il s'agissait d'un groupe de bandits qui cherchait à voler dans les ménages de la localité. D'autres sources sur place ont indiqué que c'est un complot tentaculaire qui touche de nombreux camps militaires afin de pouvoir arrêter des militaires ex-FAB du camp militaire de Mukoni et des autres camps soupçonnés être contre le 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. Cette nuit aura été cauchemardesque pour toute la population de Mukoni et de ses environs.

12. Le lendemain de l'incident de Mukoni en province Muyinga qui a été suivie par une vague d'arrestations de plusieurs militaires, la police et les Imbonerakure ont fait circuler des rumeurs que ceux qui ont attaqué à Muyinga provenaient du site des déplacés de Mutaho. Le matin du 25 janvier 2017, les habitants de ce site se sont retrouvés ceinturés par la police du commissariat de Gitega qui disait être à la recherche des rebelles. Ces déplacés de guerre de 1993 à majorité de la composante sociale Tutsi dénoncent des intimidations dont ils sont victimes et préviennent un probable plan d'extermination en préparation. Signalons que plusieurs sites de déplacés de guerre dans le pays subissent des menaces d'extermination de la part des Imbonerakure et des policiers.

1.2. Du point de vue politique.

Le côté politique a été dominé par la visite au Burundi de Smaïl Chergui, Commissaire à la Paix et à la Sécurité au sein de la Commission de l'Union Africaine et des marches manifestations organisées par le pouvoir dans le but de fustiger les rapports de droits de l'homme produits par des ONGs nationales et internationales, surtout la récente résolution prise par le parlement européen.

1. Dans l'après midi du 18 janvier 2017, Smaïl Chergui, commissaire à la paix et à la sécurité au sein de la commission de l'Union africaine (UA) est arrivé à Bujumbura pour une visite de travail de deux jours. Cette visite est intervenue au moment où la Présidence de la République menaçait d'ordonner le processus de retrait des troupes burundaises déployées dans le cadre de la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM). Le diplomate a rencontré les plus hautes autorités burundaises dont le Président Pierre

NKURUNZIZA. A la fin de sa visite de travail de 2 jours, le Commissaire Chergui a promis le déblocage imminent de 11 mois d'arriérés d'indemnités des 5.400 militaires burundais évoluant au sein de la mission africaine de maintien de la paix en Somalie.

2. Le pouvoir du CNDD-FDD a organisé, le 28 janvier 2017, des marches manifestations publiques dans plusieurs localités du pays. L'objectif de ces manifestations était de fustiger les rapports de droits de l'homme produits par des ONGs nationales et internationales, surtout la récente résolution prise par le parlement européen qui recommande au Conseil de Sécurité des Nations Unies et à la CPI de mener des enquêtes fouillées sur la situation des droits de l'homme au Burundi. Des injures et des slogans qui incitaient à la haine et à la révolte contre des partis d'opposition et des organisations de droits de l'homme ont caractérisé ces manifestations. Il y a eu des manifestations publiques notamment en Mairie de Bujumbura, en province Makamba où le Président du Sénat était lui-même arrivé, dans les rues du chef-lieu des provinces Cankuzo, Ruyigi, Gitega, au chef-lieu de la commune Matana, province Bururi mais aussi en zone Gatumba de la commune Mutimbuzi en province de Bujumbura rural.

1.3. Du point de vue judiciaire.

Au cours du mois de janvier 2017, les arrestations arbitraires suivies d'emprisonnements illégaux et de cas de torture dans des cachots clandestins, des enlèvements suivis de disparitions forcées se sont intensifiés dans tout le pays et surtout dans la capitale Bujumbura ; commis par la police, le SNR, les administratifs en collaboration avec des Imbonerakure. Les personnes visées sont les présumés opposants politiques, des membres des partis de l'opposition surtout le FNL aile d'Agathon RWASA et le MSD et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA.

Dans cette partie, nous ferons part également à nos lecteurs des retombés de l'application du décret n°100/01 du 03 Janvier 2017 portant mesure de grâce présidentielle.

Voici certains cas :

1. Huit personnes dont le chef de la colline Muhabo, Thérance TUNANYI, ont été arrêtées en date du 1^{er} janvier 2017, sur les collines Muhabo et Nyakimonyi en commune Mugamba de la province Bururi. Des témoins ont indiqué que toutes ces personnes ont été arrêtées par la police et l'armée alors qu'elles se trouvaient dans une buvette. Le mobile de cette arrestation est resté inconnu.

2. Emmanuel KIMENEKE, détenu de la prison de Muramvya a été enlevé et est porté disparu depuis le 2 janvier 2017. Selon des témoins sur place, il a été sorti de cette prison après une séance de fouille perquisition policière commanditée par le chef SNR, le

commissaire provincial de la police et le Directeur de la prison de Muramvya. Menotté, il a été embarqué par le Procureur de la République en province Muramvya, à bord d'un véhicule de police de marque Toyota et de type Hilux vers une destination inconnue. Le téléphone portable qu'il utilisait a été saisi. Les mêmes sources ont indiqué que ce prisonnier venait de passer plusieurs jours sous intimidation sans savoir les motifs. Sa famille n'a cessé de craindre pour la sécurité d'E.KIMENEKE qui serait, depuis son enlèvement, enfermé dans l'un des bureaux du SNR.

3. En date du 3 janvier 2016 vers 16 heures, Libère NDUWAYEZU, jeune homme de 28 ans originaire de Buhinyuza, province Muyinga, a été arrêté par les agents du SNR à la frontière rwando-burundaise lorsqu'il rentrait au Burundi en provenance du Rwanda. Selon des sources sur place, il a été arrêté parce qu'il ne possédait pas de Carte Nationale d'Identité. Il a été arrêté, puis conduit vers une destination inconnue.

4. En date du 3 janvier 2017, cinquante deux personnes ont été arrêtées dans la ville de Rumonge lors d'une rafle policière dans les hôtels du chef lieu de la province de Rumonge. Parmi les personnes arrêtées, il y avait 30 hommes et 22 femmes. Certaines personnes n'avaient pas de CNI. Parmi elles, il y avait 19 femmes qui ont été ensuite renvoyées dans leurs provinces d'origine : Ngozi, Kayanza, Gitega, Karusi, Ruyigi, Bujumbura rural, Makamba et Rumonge. Elles ont été acheminées par camionnette jusqu'au chef-lieu de leurs provinces, accompagnées par des policiers. Pour elles, la constitution burundaise dispose que tout citoyen a le droit de s'établir où il veut sur le territoire burundais. Elles se sont plaintes également de n'avoir pas eu le temps de rassembler leurs affaires. Quant aux hommes interpellés, ceux qui ont payé des rançons ont été relâchés. Selon le Conseiller Principal du Gouverneur de la province de Rumonge, cette rafle a été effectuée dans le but d'éradiquer la prostitution.

5. Faustin NTAHUGA alias Mustafa et son épouse ont été arrêtés, le 3 janvier 2017, à la 3^{ème} avenue de la zone Musaga en Mairie de Bujumbura. Le couple a été embarqué par un agent du SNR connu sous le nom de Joe Dassin à bord d'une voiture de marque Toyota et de type Starlet à vitres teintées. Le porte-parole de la police burundaise, Pierre NKURIKIYE a précisé, le même jour, que Faustin NTAHUGA est gardé au cachot du SNR et qu'il est poursuivi pour avoir organisé les manifestations contre le 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. Sa femme a été relâchée par après, selon les sources sur place.

6. En date du 4 janvier 2017, Bernard BANDIKO, chef de colline Buheka se trouvant en commune Nyanza – Lac en province Makamba depuis 2015 et membre du parti UPRONA non reconnu par le Ministère de l'Intérieur et un prénommé Innocent ont été arrêtés sur ordre du responsable du SNR en province Makamba. Ils ont été tous détenus au cachot du poste de police en province Makamba. Le chef de colline a été accusé d'avoir des messages suspects dans ses téléphones portables.

7. En date du 5 janvier 2017, Claude NSABIMANA a été arrêté par le chef de la police sur la colline Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke à moins de 2 kilomètres du chef-lieu de la province Cibitoke. Depuis, il est porté disparu. Selon des sources sur place, il a été conduit dans un lieu inconnu. Claude a été accusé d'héberger des rebelles, mais personne n'a été trouvé à son domicile selon les mêmes sources.

8. Huguette KAMUGISHA, chef de quartier Kigwati III de la zone Nyakabiga en Mairie de Bujumbura, membre du CNDD-FDD et fonctionnaire de la Mairie de Bujumbura, a été arrêtée le 5 janvier 2017 dans son quartier. Des agents du SNR qui l'ont arrêtée n'ont pas révélé le mobile de son arrestation. Elle a, par la suite, été transférée à la prison centrale de Mpimba.

9. Pierre Claver NDUWAYO, officier ex-FAB du grade de Colonel habitant le quartier V de la zone Ngagara en Mairie de Bujumbura, a été arrêté, en date du 6 janvier 2017, par la police et sans pièce d'arrestation. Des membres de sa famille ont indiqué que le Colonel NDUWAYO a été immédiatement conduit à la prison centrale de Mpimba. Des policiers qui l'ont arrêté n'ont pas révélé le motif de son arrestation. Selon les mêmes sources, cette arrestation rentre dans le cadre de la chasse à l'homme contre les militaires et policiers ex-FAB qui sont soupçonnés d'être contre le troisième mandat de Pierre NKURUNZIZA.

10. En date du 6 janvier 2017, au moins 15 jeunes gens ont été arrêtés au quartier Kinanira, en zone Musaga de la Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, ces jeunes ont été interpellés après une fouille perquisition organisée par des militaires dans le quartier Kinanira. Au cours de cette fouille, ces militaires avaient fait le contrôle des cahiers de ménages et des Cartes Nationales d'Identité (CNI). Selon les mêmes sources, tous les jeunes interpellés étaient inscrits dans les cahiers de ménages et avaient des CNI. Certains de ces jeunes ont été relâchés après avoir payé une rançon de 5.000 FBU chacun.

11. En date du 9 janvier 2017, vers 6 heures du matin, quinze personnes ont été interpellées par la police après le contrôle des cahiers de ménages au quartier Jabe II en zone Bwiza de la Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites sur une position policière se trouvant au Lycée municipal de Bwiza. Certaines ont été relâchées après avoir payé des rançons.

12. En date du 12 janvier 2017, le Major Elie NIYONKURU, militaire ex - FAB, a été arrêté à son domicile situé en zone Kanyosha en Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, des agents du SNR l'ont conduit au cachot du SNR, tout près de la cathédrale Regina Mundi, en Mairie de Bujumbura. A la surprise de la famille et des voisins, l'officier a été accusé de détenir plusieurs tenues militaires. Selon nos sources, un officier de l'armée ne peut pas détenir une seule tenue de travail. Ce qui est logique. Des sources du SNR ont

dénoncé plutôt une forme d'intimidation car l'officier est cousin de l'adjudant Eddy Claude NYONGERA, assassiné dans les bureaux du SNR au mois de novembre 2016. Alors qu'il venait d'interrompre sa mission en Somalie pour assister à l'inhumation de sa mère et de sa sœur, il a été arrêté sans mandat. Il a été libéré en date du 13 janvier 2017 après avoir passé la nuit au cachot du SNR. Cette relation familiale avec feu Eddy Claude NYONGERA serait le motif du harcèlement.

13. Dans la matinée du 12 janvier 2017, des policiers ont effectué une fouille perquisition dans le quartier Kigwati III, au chef-lieu de la province Cankuzo. Pendant cette fouille aucun objet suspect n'a été saisi. Cela n'a pas empêché l'arrestation de 5 personnes qui ont été accusées d'irrégularité. Elles ont été libérées le même jour mais, après avoir été rançonnés et payé 10.000 FBU chacun à l'OPJ qui les a auditionnés.

14. En date du 12 janvier 2017 vers 5 heures du matin, un garçon du nom de Guy RUKUNDO et une fille prénommée Francine, tous finalistes de l'école secondaire des humanités générales, ont été enlevés par des policiers de la position de Mayuyu accompagnés des militaires du camp Mujejuru, sur la colline Nyarushanga, zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural. Ils ont été embarqués dans un véhicule militaire du camp Mujejuru puis conduits vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, il y avait une semaine qu'ils venaient de l'exil au Rwanda, et ont été accusés d'avoir participé aux manifestations anti-troisième mandat de Pierre NKURUNZIZA.

15. En date du 12 janvier 2017, Savin NSAVYIMANA, retraité ex-FAB, a été réarrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba. Selon des sources de sa famille, la victime a été accusée de collaborer avec des groupes rebelles. Ces mêmes membres de la famille n'ont cessé de s'inquiéter de la chasse à l'homme qui cible tout militaire ex-FAB retraité ou en fonction dans cette localité. Sous la hantise ou plutôt le prétexte d'une rébellion imminente, le pouvoir burundais réprime tout présumé opposant au 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA, selon une source à Makamba. La victime avait déjà été arrêtée le 25 décembre 2016 à son domicile après une fouille perquisition qui avait ciblée six maisons du quartier Gitunda, commune Nyanza-lac. Le substitut du procureur l'avait libéré après quelques jours car sa détention était jugée illégale. Accusé d'avoir libéré un malfaiteur, ce magistrat avait ensuite subi une sanction disciplinaire après cette libération. C'est donc dans ce contexte que ce retraité a, de nouveau, été mis en détention.

16. En date du 13 janvier 2017, Suzanne NCAMURWANKO, épouse de SURWAVUBA, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, a été arrêtée sur la colline Gitwe, zone Mageyo, commune Mubimbi en province de Bujumbura Rurale. Selon des

témoins sur place, un Imbonerakure surnommé Musumari et deux policiers l'ont arrêtée lorsqu'elle était dans un bar et l'ont conduite vers une destination inconnue.

17. En date du 14 janvier 2017, soixante personnes ont été arrêtées par la police au quartier Kinanira I, de la zone Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura, lors d'une fouille perquisition. Selon des sources sur place, elles ont été regroupées au centre artisanal de Musaga où certaines ont été contraintes de payer des rançons et d'autres obligées d'acheter des badges avant d'être relâchées.

18. Deux jeunes gens Jean Claude et Félix, tous élèves du secondaire et originaires de la province Cibitoke sont portés disparus depuis le 14 janvier 2017. Selon des témoins, ils ont été arrêtés à la frontière burundo - congolaise, du côté de la zone Gatumba en province Bujumbura rural. Selon un témoin, ces jeunes gens ont, au moment de l'enlèvement par les agents du SNR, été suspectés d'appartenir à des bandes armées agissant à partir de l'Est de la RD Congo. Les proches des victimes ont indiqué que les deux élèves fréquentaient l'école secondaire de santé située dans la plaine de la Rusizi en zone d'Uvira, au sud Kivu en RDC. Ils avaient l'habitude de profiter des jours de congé pour rentrer chez eux afin de saluer les membres de leurs familles respectives. Les familles ont précisé ne pas avoir de nouvelles de leurs enfants depuis leur arrestation par des agents du SNR.

19. Dans la matinée du 16 janvier 2017, Thérance NTIRABAMPA, ancien militaire retraité Ex-FAB, a été arrêté en commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, cet ancien militaire a été arrêté après une fouille perquisition effectuée par la police à son domicile situé sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba. Les policiers y ont découvert une paire de bottines et des menottes hors usage. Ils l'ont conduit au poste de police de la commune Kibago où il a été détenu. Sa famille et ses voisins ont déploré une répression bien organisée qui cible des anciens militaires ex-FAB sans la moindre infraction.

20. En date du 17 janvier 2017, Déodette NAKAGOMA, présidente de la ligue des femmes du parti d'opposition FNL, aile d'Agathon RWASA dans les provinces Ruyigi, Cankuzo et Rutana, a été arrêtée en province Ruyigi. Selon des informations recueillies sur place, la militante a été appréhendée par le commissaire provincial sur mandat du parquet sans que le procureur en soit au courant. Ce qui explique que des policiers possèdent des mandats d'arrêts préalablement signés qui sont complétés en cas d'arrestation ciblée. Elle a été accusée d'avoir facilité l'entrée des armes en provenance de l'extérieur du pays. Une source policière a indiqué que des armes ont été saisies dans les localités de Ngarama, Gisuru et Nyabitsinda et que des personnes attrapées en flagrant délit avec ces armes accusent cette femme de les avoir distribuées lors des élections de 2015. Le président du FNL et député élu dans la circonscription de Ruyigi Pascal

NGIRUMUREMYI a dénoncé un coup monté par le beau-frère de l'administrateur communal Leonidas NDAYISABA et un prénommé Léopold qui ont reçu de l'argent pour cet acte ignoble. Déodette NAKAGOMA avait été libéré de la prison centrale de Ruyigi il y avait un mois.

21. En date du 19 janvier 2017, Déo NSENGIYUMVA, militaire en retraite de grade de caporal-chef, a été arrêté sur la colline Biganda, commune et province Muramvya. Selon des sources policières, cet ancien militaire a été accusé de tentative d'assassinat de son épouse à coups de baïonnette. Selon des informations recueillies auprès de sa famille, la police a inventé une infraction pour justifier l'arrestation de cet ancien militaire qu'elle accuse plutôt de « participation aux bandes armées ». Après une fouille perquisition à son domicile, la police a déclaré avoir saisi une grenade, une tenue et des bottines militaires. Le militaire a directement été conduit et retenu au commissariat provincial de police en province Muramvya. Cette arrestation rentre dans la logique de la répression organisée par le pouvoir du CNDD-FDD contre des militaires ex-FAB, selon des sources sur place.

22. Dans la matinée du 21 janvier 2017, John NDIKUMWAMI, agent de la BAD et son épouse prénommée Philothée, ont été arrêté à leur domicile situé au quartier Mutanga nord, zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, le couple a été directement conduit au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura. John NDIKUMWAMI serait accusé de ne pas soutenir le pouvoir du CNDD-FDD et de ne pas plaider pour sa cause au niveau des instances de la banque. Des sources ont indiqué qu'en date du 23 janvier 2017, John NDIKUMWAMI a été relâché mais sa femme a été conduite à la prison centrale de Mpimba.

23. En date du 21 janvier 2017, l'adjudant major Elysée NDUWUMUKAMA, militaire ex-FAB, a été arrêté à l'aéroport international de Bujumbura et conduit vers une destination inconnue. Selon des témoins, des agents du SNR l'ont intercepté au moment où il était de retour de sa mission de maintien de la paix en République Centrafricaine. Les sources en provenance de ses collègues de la MINUSCA ont indiqué que ce militaire avait été incarcéré en République Centrafricaine, suite à un montage du capitaine NDAYISABA, qui l'accusait de divulguer des papiers sur lesquels étaient inscrits les montants que le gouvernement du Burundi retire sur les indemnités octroyés à chaque militaire burundais en mission.

24. En date du 21 janvier 2017, une femme policière du nom de Manera NTAKIRUTIMANA a été arrêtée avec son mari en zone Musaga en Mairie de Bujumbura après une fouille perquisition organisée dans une maison familiale située sur la 2^{ème} avenue de la zone Musaga. Selon des sources sur place, des tenues policières usagées ont été trouvées dans cette maison où habitait cette famille avant de déménager vers la zone Kanyosha. La police les a ainsi accusés de collaborer avec les groupes rebelles. Ces mêmes

sources ont indiqué que cette femme policière est détenue au cachot au commissariat municipal tandis que son mari a été conduit au cachot de la zone Musaga.

25. En date du 24 janvier 2017, trois personnes Eddy NDIKUBWAYO, NKWIRIKIYE et Calixte ont été arrêtées par les policiers du poste de Mayuyu, sur la colline Ndayi, zone Bikanka, commune Mukike, province Bujumbura rurale. Selon des sources sur place, la police les a accusés de détenir une grenade alors que rien de compromettant n'a été trouvé lors de la fouille perquisition. Ils ont été conduits au cachot du parquet en commune Kabezi.

26. En date du 24 janvier 2017 vers 10 heures, un pompiste prénommé Samuel a été arrêté sur la station ENGEN située dans la localité de Birongozi au chef-lieu de la province Rutana. Selon une source sur place, le chef provincial du SNR, Jovin CISHAHAYO, l'a conduit dans un cachot clandestin se trouvant dans sa résidence, l'accusant de vendre l'essence dans des bidons. Il a été relaxé vers 16 heures de cette même journée avec l'interdiction de ne plus vendre le carburant dans des bidons.

27. En date du 24 janvier 2017, trois jeunes hommes Ezéchiel, Innocent et Longin NTAKARUTIMANA, originaires de la commune Mugongo-Manga en province de Bujumbura Rurale ont été arrêtés en zone Musaga de la Mairie de Bujumbura. Ces jeunes venaient de bénéficier de la grâce présidentielle. Selon des témoins, des policiers leur ont demandé leurs papiers d'identité et ont présenté leurs actes de libération. Ces policiers les ont directement conduits au cachot du commissariat municipal où ils ont été interrogés pendant toute la nuit par un OPJ. Ils ont été accusés d'appartenir aux groupes armés, selon les mêmes sources. Leurs familles n'ont cessé de craindre qu'ils soient exécutés. Jusqu'au 2 février 2017, leurs familles n'avaient pas encore identifié le lieu de détention de ces trois jeunes.

28. En date du 25 janvier 2017, après les coups de feu du 24 janvier 2017 soir dans le quartier de Gitaramuka, zone Musaga, Mairie de Bujumbura, les forces de l'ordre ont ceinturé le quartier. Selon des sources sur place, plus de 100 personnes ont été retenues puis relâchées après vérification des cahiers de ménages. Les personnes arrêtées avaient été rassemblées aux bureaux de la zone et étaient tous inscrites dans les cahiers de ménage et avaient leur carte d'identité selon les mêmes sources.

29. En date du 30 janvier 2017 vers 13 heures, Nelson MANISHIMWE alias Gaca a été arrêté en zone Musaga de la Mairie de Bujumbura. Des sources sur place ont indiqué que ce jeune homme était dans un bistrot connu sous le nom de « Ku w'Ingoma ». Il a été arrêté par 2 personnes qui étaient sur une moto: l'une était en tenue policière et l'autre en tenue civile. Il a directement été conduit au cachot du poste de police en zone Musaga. Là,

il a été accusé de posséder des armes et de faire partie des groupes armés. Sa famille s'est fort inquiétée de ces accusations injustes. Selon les mêmes sources, aucune arme n'a été retrouvée sur lui au moment de l'arrestation.

30. En date du 16 janvier 2017, trois avocats en exil, Armel NIYONGERE, président de l'Association Chrétienne pour Abolition de la torture (ACAT), Vital NSHIMIRIMANA, Délégué Général du Forum pour le Renforcement de la Société civile (FORSC) et Dieudonné BASHIRAHISHIZE ont été radiés par la Cour d'appel de Bujumbura. De plus, Maître Lambert NIGARURA a, lui aussi, été suspendu pendant un an. Il a également été interdit de faire partie du conseil de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Bujumbura pendant 5 ans.

31. En province Gitega, MUNYANKINDI Corneille (59 ans), enseignant en 4^{ème} année à l'école primaire « la Bergeronnette » du centre ville de Gitega a violé au moins 19 filles de sa classe. Dénoncé par une fillette qui avait raconté à sa mère le calvaire vécu, le violeur a été arrêté par la police en date du 19 janvier 2016. Le Directeur de l'école, Dominique NININAHAZWE a confirmé les faits après son enquête personnelle. Les victimes sont en train d'être traités au centre Humura situé dans la même province. Le rapport médical du Centre HUMURA de Gitega a indiqué que 14 des 19 victimes reçues par ce centre sont atteints du VIH/SIDA. Comme le témoignent les victimes, il profitait des moments de récréation pour violer ces petits enfants à l'absence de leurs camarades. Aussi comme le disent ces enfants, il lançait des menaces de mort à la victime qui oserait le dénoncer un jour ; raison pour laquelle, il aurait passé plus de 3 ans en pratiquant ce genre de viol sans qu'il soit découvert.

Sans prétendre être exhaustif, au moins 318 personnes ont été arbitrairement arrêtées par la police, les agents du SNR ou les Imbonerakure en collaboration ou pas avec les autorités administratives et détenues illégalement tandis qu'au moins 9 personnes ont été enlevées et portées disparues au cours mois concerné par ce rapport.

1.4. Du point de vue social.

Suite à la situation de crise économique et de famine consécutive au troisième mandat de Pierre NKURUNZIZA, des départs des ménages burundais vers les pays voisins à la recherche de la survie sont innombrables et cela dans toutes les provinces du pays. Voici quelques exemples illustratifs de cette situation :

1. En province Rutana, 18 ménages de la colline Murembera, zone Gakungu et 7 autres ménages de la colline Nkurye, en zone Giharo et commune Giharo ont quitté leurs collines et commune d'origine fuyant la famine. Selon des sources sur place, ils sont tous partis en Tanzanie pour chercher de la nourriture dans les camps de réfugiés installés sur place. La même source témoigne que la faim fait rage en commune Giharo.

2. La famine a aussi été à l'origine de la mort de 12 personnes dans les communes Gihanga et Bubanza en province Bubanza. Selon des informations recueillies dans cette province, la famine a déjà touché près d'un millier de familles des villages de Muyange I et II, dans les communes Gihanga et Bubanza en province Bubanza. De plus, 4 personnes sont mortes sur la colline Rugunga de la même commune et plusieurs ménages ont déjà fui vers la RDC à la recherche de la nourriture.

3. De même, en province Cankuzo (surtout en commune Mishiha) et Ruyigi, d'innombrables personnes ont déjà fui vers la Tanzanie à cause de la famine.

Le gouvernement burundais avait tenté de cacher cette situation combien dramatique qui a commencé en province Kirundo mais le 21 janvier 2017, il est sorti de son silence par la déclaration comme quoi il se prépare à passer à la distribution de la nourriture aux plus vulnérables, d'après le Ministre de la solidarité nationale, des droits de l'homme et du genre. Pour les analystes de la crise burundaise, le pouvoir du CNDD-FDD devrait plutôt prendre des mesures plus durables de bonne gouvernance et de respect des droits humains pour mériter la confiance des partenaires financiers qui peuvent secourir la population burundaise.

2. DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

2.1. Présentation générale

La situation sécuritaire précaire caractérisée par des attaques des personnes armées non identifiées qui, dans les ménages, sur des voies publiques, dans les bistrot, ... a occasionné plusieurs cas de personnes tuées. A cela s'ajoutent des personnes enlevées par la police, le SNR, les Imbonerakure en collaboration ou pas avec les autorités administratives et qui sont portées disparues. Le phénomène de corps sans vie retrouvés ici et là dans les différentes localités du pays et dans les cours d'eau est très inquiétant. Pire encore, ces cadavres sont enterrés à la sauvette par l'administration avant que des enquêtes soient faites pour identifier ces personnes et faire la lumière sur les circonstances de leur mort.

Dans cette partie, nous présenterons également le cas d'une fosse commune qui a été découverte au cours de ce mois et qui s'ajoute aux nombreuses autres déjà découvertes après que le gouvernement ait nié l'existence de ces endroits macabres.

Voici quelques cas de personnes tuées et de corps sans vie retrouvés dans différents coins du pays:

1. En date du 1^{er} Janvier 2017 vers 1 heure du matin, Emmanuel NIYONKURU, Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, a été tué par balles par un agresseur inconnu au moment où il se rendait à son domicile

dans la zone Rohero de la Mairie de Bujumbura. Il était au volant de sa voiture. Selon des sources policières, ce ministre issu du CNND-FDD, a été abattu à l'aide d'un fusil de type pistolet. Il était aussi sénateur de la circonscription électorale de Muramvya pour le mandat 2015- 2020 et président en exercice de la conférence des ministres du NELCOM ainsi que président en exercice de la conférence des ministres de la COMIFAC. Selon le porte-parole de la police, Pierre NKURIKIYE, une femme a été arrêtée après cet assassinat. De plus, Benoît NDORIMANA, patron du bar restaurant «Chez André» et ses deux employés Nadège NKUNZIMANA et Juvénal AMISSI ont été arrêtés dans l'affaire de l'assassinat de ce ministre, le 1^{er} janvier 2017 et conduits au SNR. Benoît NDORIMANA a été relaxé mais ses deux employés sont restés au cachot du SNR jusqu'au 13 janvier 2017, jour de leur relaxation.

2. Dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 2017, BANDIRA Gilbert alias Juma et NKESHIMANA Nestor alias Mandela habitant la colline Musugi de la zone Kiyenzi en commune Kanyosha de la province de Bujumbura Rurale ont été tués fusillés par des personnes armées non identifiées, embusquées à Nyamaboko dans la même commune. Selon l'entourage, les deux personnes rentraient d'une fête.

3. Dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 2017, BITARIHO Gaspard a été tué, à son domicile sis sur la colline Rugende de la commune Kanyosha en province de Bujumbura Rurale. Selon les voisins, il aurait été tué à la machette et les assassins n'ont pas été identifiés.

4. En date du 3 janvier 2017, KABONICA Salvator de la colline Muhweza en commune Buhiga en province de Karusi a été tué par la population de cette localité qui l'accusait de vol.

5. En date du 4 janvier 2017, un corps sans vie de NDEREYIMANA Donatien (40 ans), habitant du quartier Mutanga Nord en zone Gihosha de la Mairie de Bujumbura, a été retrouvé en état de décomposition sur les rives du lac Tanganyika, près de la BRARUDI. Sa famille a indiqué que la victime a été tabassée avant d'être tuée et jetée dans le lac Tanganyika. La victime était allée partager un verre avec ses amis le 31 décembre 2016 mais n'était pas revenue à la maison, selon des informations recueillies de la même famille.

6. En date du 4 janvier 2017, deux élèves de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) situé en zone Mahwa en commune Ryansoro de la province de Gitega ont été fusillés par la police. Il s'agit de Valentin ABOYITUNGIYE et son collègue d'école, NDAYIHIMBAZE. Le premier est mort sur le champ tandis que le second a été blessé. Selon des sources sur place, des bergers voisins de cette école ont fait brouter leurs vaches sur le site de l'ISABU Mahwa. A ce moment, 3 bovins ont été attrapés par la police sur l'ordre de la direction de l'école. C'est ainsi qu'à ce jour, de nombreuses personnes s'étaient rassemblées pour récupérer ces vaches saisies par la police. Une confrontation

s'en est suivie et un policier a ouvert le feu sur ordre de ce directeur. La population de la localité a demandé que justice soit faite mais les deux policiers n'ont pas été inquiétés.

7. En date du 7 janvier 2017, un cadavre d'un homme qui n'a pas été identifié a été découvert dans un endroit appelé Kuwinterekwa tout près du bar « Iwabo w'abantu » en



zone urbaine de Kamenge en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ce cadavre montrait que la personne a été jetée à cet endroit après avoir subi la torture, car le corps présentait beaucoup de blessures au niveau de la tête.

Sur l'image ci - contre : le corps du défunt sur le lieu où il a été retrouvé.

8. En date du 8 janvier 2017, un corps sans vie d'un homme qui a été reconnu sous le nom de Cyrille HABONIMANA, menuisier âgé de 55 ans, originaire de la colline Nyaruhongoka, zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, a été retrouvé pendu dans une vieille maison sise à la 1^{ère} avenue, tout près du petit marché communément



appelé « Kukansoko » se trouvant en zone Musaga de la Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, les avant-bras de la victime avaient été amputés. C'est cela qui a prouvé que la victime avait été tuée. Cet endroit était gardé par des Imbonerakure.

Sur la photo ci - contre , le défunt sur le lieu du drame.

9. En date du 8 janvier 2017, plusieurs corps sans vie ont été découverts dans le quartier Ruziba de la zone Kanyosha en Mairie de Bujumbura. Ces corps étaient dans la brousse en bas du marché de Ruziba. Des sources administratives ont donné un effectif de 6 cadavres tandis les sources sur place ont révélé un nombre inquiétant de plusieurs cadavres. Les administratifs ont intimé l'ordre d'enterrer les cadavres sans procéder à leur identification.

10. Dans la nuit du 8 au 9 janvier 2017 vers 21 heures, NDIZEYE Charles, commerçant de la colline Bihanga en commune Matana de la province de Bururi, a été fusillé par des malfaiteurs armés qui l'ont attaqué dans sa boutique se trouvant sur la même colline. Il n'a pas pu survivre à la suite des blessures. Les assassins sont partis sans laisser de traces.

11. En date du 9 janvier 2017, un enfant de 14 ans du nom de Norbert NDUWIMANA (élève de l'ECOFO Gishubi) en zone Ryarusera de la commune et province Muramvya est mort dans une explosion d'une grenade. Selon des sources sur place, l'enfant était en train de manipuler la grenade, dans la maison, lorsque cette dernière a explosé. La police a dit avoir commencé l'enquête pour faire la lumière à ce

problème. D'après cette même source, l'engin appartenait au père de l'enfant qui est un ancien « jeune gardien de la paix » (vers l'année 2000) qui ne s'en était pas débarrassé.

12. En date du 9 janvier 2017 vers 18 heures, deux personnes Félix NTUKAMAZINA et Onesphore MARONDEREYE ont été tuées sur la colline de Mageyo, zone de Butahana, commune de Mabayi, province de Cibitoke. Selon des sources sur place, les deux personnes ont été accusées de sorcellerie et elles ont été lynchées sous le commandement des Imbonerakure qui ont le contrôle de la sécurité dans cette localité. Selon les mêmes sources, cet incident faisait suite à la mort d'une femme de la localité nommée Jeannette NIHORIMBERE que les Imbonerakure ont attribué aux victimes. Deux autres individus qui devaient subir le même sort ont été sauvés de justesse par la police qui a dû tirer en l'air pour disperser la foule en colère. L'administrateur de la commune Mabayi du nom de BASABARWUZUYE n'a pas hésité de déclarer que les auteurs du double crime n'ont pas été connus alors que les faits se sont déroulés en public.

13. Dans la nuit du 10 janvier 2017, sur la colline Busumanyi de la commune Mishiha en province de Cankuzo, une vieille dame du nom de KAMETERE Imelde (87 ans) a été retrouvée morte égorgée dans sa maison se trouvant sur la sous-colline Makangara. Selon des sources sur place, il s'agit d'un règlement de compte suite aux conflits fonciers avec ses voisins, mais aucune personne n'a été arrêtée pour des enquêtes.

14. En date du 10 janvier 2017, une fosse commune a été découverte sur la colline Makamba, commune Rusaka, province Mwaro. Des sources sur place ont précisé que six crânes et d'autres ossements humains étaient dans une fosse commune sur un chantier où la province était en train de préparer pour y construire un centre de métiers. D'après Jean-Marie NYAKARERWA, le gouverneur de la province Mwaro, personne n'est en mesure pour l'heure d'apporter des précisions sur cette découverte. Toutefois, certaines sources ont annoncé que cette fosse commune était connue et contiendrait des restes des corps des jeunes opposants au 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA, arrêtés ou enlevés puis tués avant d'être enterrés à la sauvette dans des fausses communes. D'autres sources disent, par contre, que ce sont des personnes tuées en 1972. Ces ossements humains ont été inhumés à la hâte sans aucune forme d'enquête. La population de la localité n'a cessé de décrier le fait que les pouvoirs publics ne laissent pas le temps d'une expertise médicale pour que la vérité soit connue. Selon plusieurs informations concordantes, la découverte de ces fosses communes n'est pas un fait du hasard, plutôt les auteurs de ces massacres cherchent à en effacer les traces et manipuler l'information.

15. Le nommé MPFAYUKURERA connu le surnom de WAKERA (40 ans) de la colline Kaniha et MAGENDERO Léopold (35 ans) de la colline Mugeru, tous de la commune Mishiha en province Cankuzo, ont été retrouvés morts, le 12 janvier 2017. Selon leurs voisins, les 2 personnes auraient été assassinées par les Imbonerakure sous l'ordre et le commandement de l'administrateur BIZIMANA Anaclet et l'OPJ BUCUMI dans la nuit

du 11 janvier 2017. Le premier était chez lui et le second rentrait du cabaret lorsqu'ils ont été attaqués et conduits sur la sous colline de Makangara (dans la forêt) de la colline Busumanyi par les Imbonerakure Privat alias Kaboko, NDONGEYE et le chef de Zone Lambert KARENZO où ils ont été sauvagement tués, puis amputés de leurs bras, jambes et têtes. Ils ont été enterrés, le 12 janvier 2017, au cimetière de Gishungo de la colline de Mugeru, par leurs bourreaux qui sont des Imbonerakure et sans la présence de leurs familles. Ces dernières ont été interdites de ne pas pleurer leurs morts et de ne pas mener des poursuites sous peine de subir le même sort. En date du 12 janvier 2017, le chef des Imbonerakure en commune Mishiha Rénovat s'est rendu sur les lieux pour féliciter des Imbonerakure qui ont fait ce travail qualifié d'honorable. Le gouverneur de la province Cankuzo, Désiré NJIJI et le chef provincial du SNR Nicaise ont passé la nuit du 14 janvier 2017 en commune Mishiha pour fausser toute information sur ce cas, selon les mêmes sources.

16. Le 14 janvier 2017 vers 20 heures, trois personnes à savoir Serges MPAWENIMANA (finaliste à l'ETS Kamenge), Oscar NSENGIYUMVA (fonctionnaires de l'Etat) et un enfant, toutes de la colline Kavumu en zone Muyira de la commune de Kanyosha en province de Bujumbura Rurale, ont été fusillées par des personnes armées non identifiées. Selon l'entourage, les deux hommes venaient d'un bistrot et l'enfant venait de la boutique de la place. Tous les 3 sont tombés sous les tirs. Selon des sources qui ont requis l'anonymat, les 2 premières victimes auraient quitté le parti CNDD-FDD pour réintégrer le parti FNL aile d'Agathon RWASA. En date du 15 janvier 2017, six personnes Thierry NKURUNZIZA, Diomède MASARABAGA, Gérard NSENGIYUMVA, Christian HABONIMANA, Jean Yves NGARUKIYINTWARI et Herménégilde BIGIRIMANA alias Kigoma, tous membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, ont été arrêtés sur la colline Kavumu, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, par le commissaire de police prénommé Léonidas connu sous le surnom de Facebook, agent du SNR pour des raisons d'enquête.

17. En date du 14 janvier 2017, deux hommes non identifiés ont été tués tout près de l'église adventiste situé en zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza. Selon des sources sur place, les deux hommes ont été amenés, pendant la nuit, par le véhicule du commissaire provincial de police en province Bubanza pour être exécutés à cet endroit. Les mêmes sources ont dit avoir entendu ces deux personnes crier suite à des coups de poignard qu'elles venaient de subir. C'est ce même véhicule du commissaire provincial qui a assuré l'évacuation des corps, le lendemain.

18. Dans la nuit du 15 au 16 janvier 2017, un homme non identifié a été tué sur la colline Ramba de la commune Kabezi dans la province de Bujumbura Rurale. Selon l'entourage, cet homme aurait d'abord été soupçonné d'être un voleur avant qu'il ne soit tué par des personnes en patrouille nocturne identifiées comme des Imbonerakure. Selon toujours l'entourage, la victime n'avait pas de carte d'identité.

19. En date du 16 janvier 2017, un homme prénommé Ernest, originaire de la commune Matongo province Kayanza a été tué au chef-lieu de la province Ruyigi. Son corps a été retrouvé par des bergers de vaches sur la colline Ngarama, dans le buisson de Yatsinda se trouvant sur la colline Ngarama situé à 3 km du chef-lieu de la province Ruyigi. Des témoins affirment avoir vu la veille cette personne dans les mains des policiers qui l'ont embarqué, à bord d'un véhicule de marque Toyota et de type probox, vers le commissariat de police en province Ruyigi. Les blessures remarquées montraient que la victime avait été poignardée avant d'être étranglée. Dans le but de cacher l'identité de la victime et les circonstances de sa mort, l'administration locale s'est précipitée à enterrer le corps avant que des enquêtes ne soient menées.

20. En date du 18 janvier 2017 vers 18 heures, Joseph MANIRAGABA alias Kajisho (49 ans), a été tué décapité à son domicile situé sur la colline Rumvya, zone Buhoro, commune Mabayi, province Cibitoke. Selon des personnes qui ont vu le cadavre, la personne a été ligotée avant d'être décapitée. Ce veuf et père de 6 enfants était originaire de la colline Ruseseka, commune Mabayi, province Cibitoke. Il a été décapité par deux hommes vêtus en longs manteaux identifiés comme des Imbonerakure de la localité qui n'avaient cessé de le menacer ; l'accusant de sorcellerie.

21. En date du 21 janvier 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé en état de décomposition sur la sous colline Makangara de la colline Busumanyi en commune Mishiha de la province Cankuzo, tout près de l'endroit où deux personnes Remy BIGIRIMANA et Léonidas NAHIMANA, ont été tuées sauvagement et enterrées en date du 11 janvier 2017 sur ordre de l'administrateur Anaclet BIZIMANA et l'OPJ BUCUMI. Selon des témoins qui ont vu le cadavre, la personne a été tuée, sauvagement décapitée. Le cadavre a été enterré à la sauvette sous l'ordre d'Anaclet BIZIMANA, administrateur de la commune Mishiha.

22. Dans la matinée du 24 janvier 2017, trois (3) corps sans vie à savoir celui d'un militaire du grade d'adjudant du nom de NKURUNZIZA François criblé de balles et de 2 civiles ont été découverts respectivement sur les collines de Ruganigwa et Rusengo en commune et province Muyinga. Ce lieutenant était chargé de l'administration au camp militaire de Mukoni. Ils ont été retrouvés sans vie après une attaque contre le camp militaire de Mukoni dans la nuit du 23 au 24 janvier 2017. Précisons que les collines de Ruganigwa et Rusengo sont frontalières avec la colline Mukoni. L'administration a ordonné leur enterrement à la sauvette sans enquêtes.

23. Dans la nuit du 25 janvier 2017, le nommé BIGIRIMANA a été tué sur la colline et zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura rurale. La personne aurait été fusillée par une personne en tenue militaire qui l'accusait d'avoir allumée et pointé une lampe torche sur lui.

24. En date du 26 janvier 2017, le major Dieudonné KARASHIRA, S3 du camp de Mutukura chargé des opérations et instructions, a été tué par caporal NTAHOMVUKIYE. Selon le porte-parole de la FDN, le colonel Gaspard BARATUZA, il s'agissait d'un accident. Selon la même source, major Dieudonné KARASHIRA se promenait dans le camp et des militaires en patrouille se sont trompés et ont tiré sur lui par mégarde. Mais, selon d'autres sources sur place, le caporal a tiré sur le major Dieudonné KARASHIRA au moment où ce dernier tentait de l'arrêter dans l'affaire liée à l'attaque du 24 janvier 2017 contre le camp militaire de Mukoni dans la province Muyinga. Le major était connu comme étant très actif dans la répression des militaires ex-FAB. Il venait de procéder à l'arrestation de l'Adjudant NIMUBONA, la veille.

25. En date du 27 janvier 2017 vers le soir, Bonaventure NTAKABANYURA a été blessé par une grenade puis tué à coups de poignard sur la colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro. Selon des sources sur place, un groupe d'hommes armés non identifié est entré de force dans son enclos après avoir défoncé à l'aide d'une grosse pierre. Ils sont entrés dans sa chambre, ont fait sortir son épouse et l'ont ligoté. Ils ont lancé une grenade dans sa chambre et ont achevé Bonaventure NTAKABANYURA à coups de couteaux. Les voisins n'ont pas pu intervenir car ils étaient tous effrayés et avaient fermé toutes les portes de leurs maisons.

26. En date du 27 janvier 2017, deux corps sans vie d'hommes non identifiés ont été retrouvés dans le lac Tanganyika, en bas du quartier Kibenga de la zone de Kinindo en Mairie de Bujumbura.

27. Dans la matinée du 28 janvier 2017, un corps sans vie d'un homme qui a été identifié sous le nom de NKESHIMANA Léonidas a été découvert dans le quartier 10 de la zone Ngagara en Mairie de Bujumbura. Selon un témoin, la victime aurait reçu une balle dans la tête. Cet homme habitait le quartier Gatunguru de la commune Mutimbuzi, province Bujumbura. Il était originaire de la commune Vyanda en province Bururi.



La photo de la victime.

28. En date du 29 janvier 2017, trois cadavres ont été retrouvés en Mairie de Bujumbura. Le premier corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé en zone Ngagara, en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, cet homme était déshabillé dans la partie supérieure et il avait été tué par balle tirée au niveau de la tête. Ce cadavre a été évacué par la police de protection civile. Deux autres corps sans vie ont été repêchés dans le lac Tanganyika, au niveau du quartier Kibenga, précisément dans les eaux des plages communément appelées « La Costa Beach » et « Saga Vodo », situés en zone Kinindo, Mairie de Bujumbura. Sans avoir fait d'enquêtes, l'administration s'est précipitée de confirmer qu'il s'agissait des corps des pêcheurs de Gatumba

29. Dans la matinée du 30 janvier 2017, NSENGIYUMVA Dieudonné (25 ans) a été retrouvé sans vie dans le quartier 9 de la zone Ngagara de la Mairie de Bujumbura, tout près du camp militaire de Ngagara. Selon nos sources, la victime étranglée était le chef des porteurs des bagages du marché de Kinama en Mairie de Bujumbura. Précisons que le défunt était originaire de la commune Gishubi en province Gitega et résidait en zone Kamenge de la Mairie de Bujumbura.



Sur la photo ci - contre, le corps sans vie de NSENGIYUMVA Dieudonné.

Sans être exhaustif, et comme le montre le tableau ci - dessous, au moins 44 personnes ont été tuées dans tout le pays et au moins 43 autres ont été blessées :

2.2. Tableau synthèse de la répartition par province des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.

Catégories d'auteurs	Militaires		Policiers		Civils		Groupes armés		Non identifiés		Total	
	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B
Localité												
Bubanza	0	0	2	0	0	0	0	0	0	7	2	7
Bujumbura Mairie	0	0	0	2	1	0	0	4	16	0	17	6
Bujumbura rural	0	3	0	0	1	2	0	0	7	0	8	5
Bururi	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	2	1
Cankuzo	1	2	0	0	3	1	0	0	1	0	5	3
Cibitoke	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0
Gitega	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Karusi	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Kayanza	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kirundo	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Makamba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Muramvya	0	0	0	7	1	0	0	0	0	0	1	7
Muyinga	0	6	0	0	0	0	0	0	3	0	3	6
Mwaro	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Ngozi	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Rumonge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rutana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ruyigi	0	0	1	0	0	5	0	0	0	0	1	5
Total	1	13	4	11	10	8	0	4	29	7	44	43

3. DES CAS DE TORTURES, TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DEGRADANTS

Au cours du mois de janvier 2017, les cas de tortures ont été dominés par les militaires qui ont été accusés d'être impliqués dans l'attaque du camp de Mukoni en province de Muyinga qui a eu lieu dans la nuit du 23 au 24 du même mois.

Sur 26 cas de torture et de mauvais traitement identifiés, 12 ont été dirigés vers des militaires soupçonnés d'être impliqués dans cette attaque de Mukoni.

Voici la description de certains cas :

1. En date du 10 janvier 2017, un policier du nom de NKOROKA a infligé des traitements inhumains et dégradants à un chauffeur du nom de Miburo, au chef-lieu de la province Kirundo. Selon des témoins, ce policier tentait de lui soutirer 5.000 FBU et le punissait parce qu'il refusait de céder le billet. Des gens qui assistaient à la scène sont intervenus pour dissuader le policier. Suite à la colère de la population qui voulait se faire justice, le policier a été contraint de s'en aller malgré lui.

2. En date du 13 janvier 2017 vers 21 heures, Anne NGENDAHAYO, originaire de la colline Jenda urbain, zone Jenda, commune Mugongo- Manga en province de Bujumbura Rurale, membre du parti UPRONA aile de Charles NDITIJE a été torturée par l'administrateur de la commune Mugongo-Manga du nom de Diomède NDABAHINYUYE lorsqu'elle était dans un cabaret situé au centre Jenda. Selon des témoins, la victime a été accusée d'avoir brûlé la maison de Diomède NDABAHINYUYE, lors des manifestations contre le 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. L'incident a eu lieu en présence du mari de la victime du nom de Sylvain NGENDAKURIYO qui assistait impuissamment à la scène horrible.

3. En date du 15 janvier 2017 vers 17 heures, Déo NDAYISHIMIYE, prêtre de la paroisse Matana, a été torturé en commune Nyabiraba, province Bujumbura rurale. Selon des témoins, le commandant du camp Mujuru, Marius GAHOMERA alias Gakoryo a tabassé le prêtre qui était dans un bar de la localité en l'accusant de témoigner l'évangile de Dieu à l'église fustigeant toutes les personnes qui font du mal aux autres. Le même commandant a donné l'ordre à ses gardes de corps de fusiller tout prêtre qui osera fréquenter ce bar.

4. En date du 22 janvier 2017 vers 6 heures du matin, sur la colline Gitwe, zone Mageyo, commune Mubimbi, province Bujumbura rurale, le nommé NZITUNGA a subies traitements inhumains, cruels et dégradants de la part des Imbonerakure. Après avoir été arrêté, il a été tabassé. Selon des sources sur place, NZITUNGA a été accusé d'être un opposant du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. Dans un état très critique, il a été conduit à la position de police de la localité.

5. En date du 23 janvier 2017, un homme du nom d'Amani, a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants de la part des policiers, à la 1^{ère} avenue de la zone Musaga en Mairie de Bujumbura. Sa sœur, elle aussi, a été battue par ces mêmes policiers alors qu'elle criait pour que les gens viennent au secours à son frère.

6. Au moins 12 militaires ex-FAB, provenant de différents camps militaires ont été arrêtés et torturés après l'incident survenu dans la nuit du 23 au 24 janvier 2017 au camp militaire de Mukoni en province Muyinga. Selon des sources sur place, des agents du SNR en compagnie avec des Imbonerakure les ont torturés avant de les remettre au parquet puis au TGI pour y être jugé pour flagrance. Ces militaires sont :

1° L'adjudant NZOJYOBIRI, l'adjudant - chef Félicien HARERIMANA, caporal-chef Fulgence NDAYIKENGURUTSE, ancien chauffeur de la garde présidentielle BSPI avant d'être muté au camp Mukoni ont tous été arrêtés et torturés le 24 janvier 2017. Le caporal-chef a eu le bras cassé suite à la torture. Il a été privé de nourriture pendant deux jours.

2° Le caporal-chef Eric NDAGIJIMANA, arrêté le 24 janvier 2017 et torturé au 221^{ème} bataillon commando de Gitega, a été transféré à Muyinga où il a été horriblement torturé jusqu'à ne plus pouvoir tenir debout.

3° Le caporal-chef Richard NKURUNZIZA du 22^{ème} bataillon blindé de Gitega a été arrêté le 24 janvier 2017 sur une position militaire de Nyanzari puis transféré à Muyinga où il a été horriblement torturé. Trois de ses dents ont été cassées.

4° Le caporal-chef Emmanuel BIZIMANA a été arrêté et torturé, le 25 janvier 2017, par des policiers et des Imbonerakure à son domicile en province Rumonge alors qu'il était en congé.

5° Le caporal-chef Amédée NIYUKURI du 312^{ème} bataillon commando de Ngozi a été arrêté le 25 janvier 2017 et a été torturé avec un fer à repasser chaud.

6° L'adjudant Ildephonse NIMUBONA a été arrêté et torturé le 25 janvier 2017 au camp militaire de Mutukura en province Cankuzo.

7° Le major José RUNYANGE et le Lieutenant Moise NIMUBONA ont été arrêtés et torturés le 26 janvier 2017 au camp Mukoni. Le premier avait été récemment muté du camp Nyanza-lac. Les deux étaient au camp la nuit dudit incident de Mukoni, ont témoigné d'autres militaires.

8° Jean Marie HATUNGIMANA, militaire ex - FAB et ancien chauffeur du Major Marius GAHOMERA (commandant du camp de Mujejuru), a été arrêté le 26 janvier 2017 au camp Mutukura se trouvant en province Cankuzo puis transféré en province Muyinga.

9° Le caporal NTAHOMVUKIYE a été arrêté et torturé le 26 janvier 2017 au camp militaire de Mutukura en province Cankuzo puis transféré à Muyinga. Le caporal avait fusillé et tué le major Dieudonné KARASHIRA qui venait l'arrêter, avant de se rendre.

Tous ces militaires ont directement été transférés dans différentes prisons du pays après avoir été torturés. Par exemple, l'Adjudant-chef Félicien HARERIMANA a été fortement atteint au niveau du bras suite à des actes de torture. Il a été jugé par le TGI Muyinga et transféré à la prison centrale de Muramvya dans cet état et sans aucune assistance médicale. De même, le Caporal Fulgence NDAYIKENGURUKIYE est dans un état critique dans la prison centrale de Rumonge.

Des sources sur place ont indiqué qu'il avait des plaies sur tout son corps. De plus, il n'était plus capable de se lever à cause des actes de torture qui lui ont été infligées après son arrestation. Les mêmes sources ont affirmé que ses organes génitaux ont été touchés. Pire encore, il a été obligé de manger des excréments humains, ont ajouté les mêmes sources. Il a été transféré le 28 janvier à la prison Rumonge en provenance du camp de Mukoni en province Muyinga. L'audience publique au TGI Muyinga s'est déroulée dans un contexte de souffrances physiques atroces pour ces détenus.

7. Dans la nuit du 26 janvier 2017 vers minuit, 2 personnes Kevin KWIZERA (25 ans), originaire de la colline Buhonga- Masarara et Eric MPAWENIMANA (23 ans), originaire de la colline Mwico ont été torturées par le major Kamenge, chef de poste militaire situé au Lycée Buhonga, en zone Ruyaga, commune Kanyosha en province de Bujumbura Rurale. Selon des témoins, le premier a eu son bras droit et une cheville cassés. Les victimes ont été accusées d'avoir volé l'argent d'un commerçant de manioc prénommé Samuel, habitant sur la colline Buhonga. La même source a indiqué que ce chef de poste avait reçu de l'argent de la part de Samuel pour torturer ces deux personnes jusqu'à ce qu'ils avouent le vol. Les 2 victimes ont été soignées au CDS Ruyaga, selon des informations recueillies sur place.

8. En date du 30 janvier 2017, cinq élèves de l'ETMM ont été torturés en commune Bukeye de la province Muramvya. Des sources sur place ont indiqué que la police les accusait d'être promoteurs d'une grève des élèves contre la hausse du minerval. Ils ont regagné l'école en état de souffrance avec beaucoup de traces de bastonnades.

9. Dans la nuit du 29 au 30 janvier 2017, cinq personnes à savoir Gustave NSHIMIRIMANA, J Marie RUKUNDO, Omar NDUWIMANA, Claude NIYONGERE et Virginie NIZIGIYIMANA ont été torturés dans les cachots du poste de police en commune Rutegama, en province Muramvya. Selon des sources sur place, des agents du SNR en collaboration avec des Imbonerakure les accusaient d'être auteurs d'un vol commis dans deux boutiques dans les localités de Gatabo et de Masango. Ces mêmes sources ont précisé que le gouverneur de la province, Emmanuel NIYUNGEKO et le commissaire provincial, Isidore RYAKIRE assistaient à cette scène de torture.

4. DE LA SITUATION CARCERALE .

4.1. Présentation générale.

Suite à l'application du décret n°100/01 du 03 Janvier 2017 portant mesures de grâce présidentielle, plusieurs détenus ont déjà bénéficié des retombées de cette mesure.

- En date du 23 janvier 2017, plus de 300 prisonniers de la prison centrale de Mpimba ont été relâché. Ces prisonniers comprenaient 58 prisonniers membres du parti MSD qui ont été arrêtés le 8 mars 2014 lors des échauffourées avec la police.

Signalons que le Ministre de la Justice, Aimée Laurentine KANYANA, était à la prison centrale de Mpimba lors de l'élargissement de ces prisonniers.

- A la prison de Ruyigi, 173 détenus sur une population carcérale de 610, ont bénéficié de la libération par la grâce présidentielle et 67 ont vu leurs peines commuées à la moitié et 30 sur 52 mineurs de la maison de rééducation de Ruyigi ont été libérés.
- 100 détenus de la prison de Bubanza sont rentrés le 25 janvier 2017.

La mesure qui touche environ 2500 détenus devrait permettre de désengorger quelque peu les établissements pénitentiaires et libérer un peu d'espace vital, si les arrestations et détentions massives ne viennent pas repeupler les prisons.

Ainsi, la population pénitentiaire qui était de 10124 à la fin de décembre 2016 passe à 8529 au 31 janvier 2017 et le taux d'occupation moyen de 239.65 % à 201.88%, comme on peut le lire sur le tableau ci-dessous :

4.2. TABLEAU DE LA SITUATION CARCERALE AU 31 JANVIER 2017.

PRISONS	CAPACITE D'ACCUEIL	POPULATION PENITENTIAIRE	Nb. de Prévenus		Nb. de Condamnés		Mineurs prévenus		Mineurs condamnés		Evadés	Décès	Nourrissons		Taux d'occupation (%)
			Hommes	Femmes	Hommes	F2.emmes	Garçons	Filles	Garçons	Filles			Garçons	Filles	
BUBANZA	100	334	184	14	128	8							2	5	334.00
BURURI	250	246	171	6	39	10							2	1	98.40
GITEGA	400	850	457	31	338	24							2	4	212.50
MPIMBA	800	3141	2483	96	527	35							9	5	392.63
MURAMVYA	100	497	287	13	187	10								3	497.00
MUYINGA	300	377	160	8	198	11							2	2	125.67
NGOZI (F)	250	105		27		68		5		4			10	9	42.00
NGOZI (H)	400	1113	497		616						1				278.25
RUMONGE	800	1038	323	6	694	15					3		2	1	129.75
RUTANA	350	228	89	1	127	11							1		65.14
RUYIGI	300	451	209	7	221	14								2	150.33
CENTRE RUYIGI	72	52					7		45		4				72.22
CENTRE RUMONGE	72	35					10		25		3				48.61
TOTAUX	4194	8467	4860	209	3095	207	17	5	70	4	11	0	30	32	201.88
			4860+209=5069		3095+207=3302		17+5=22		70+14=84				30+32=62		

La population pénitentiaire est de 8467 détenus + 62 nourrissons = 8529

Le total des prévenus est de 5069 adultes + 22 mineurs = 5091

Le total des condamnés est de 3302 adultes + 74 mineurs = 3376

5. CONCLUSION

Le présent rapport aura montré à suffisance que des violations des droits de l'Homme continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays et cela, dans un contexte sécuritaire et politique très précaire.

La hantise ou le prétexte d'une rébellion imminente prête à combattre le pouvoir de Pierre NKURUNZIZA est la source de multiples cas de tueries, de tortures, d'enlèvements, d'arrestations arbitraires et d'emprisonnement. Des cas de disparitions forcées, de tortures et d'arrestations constituent le lot quotidien des burundais présumés être contre le régime de Pierre NKURUNZIZA. Les cadavres qui sont, chaque jour, découvertes dans plusieurs localités du pays et qui sont enterrés, à la sauvette, par l'administration sans que des enquêtes soient menées pour identifier les circonstances de la mort, sont très déplorables.

Le comportement des Imbonerakure par leurs actes de terrorisme, de traitement inhumains, cruels et dégradants à l'endroit des présumés opposants au pouvoir et qui restent impunis montre que, dans certaines localités, ils se sont substitués aux forces de sécurité. Cela constitue un facteur indéniable d'insécurité dans le pays. Ces Imbonerakure restent impunis au moment où des présumés opposants du pouvoir subissent des châtements impitoyables. Cette situation reste comme cela au moment où certaines autorités administratives s'adonnent à des menaces et intimidation de la population qui vont dans le sens de l'incitation à la justice populaire.

La découverte des fosses communes dans différents endroits du pays reste préoccupante. Les observateurs des droits humains ne cessent de dénoncer une manipulation de l'information dans le but de banaliser le crime et une manière de vouloir effacer les traces par l'enterrement des ossements à la sauvette par l'administration.

En fin, la famine qui secoue toutes les provinces du pays et qui contraint les populations à fuir le pays vers les pays limitrophes du Burundi à la recherche des moyens de subsistance devrait être une préoccupation urgente du pouvoir. D'ores et déjà, le gouvernement burundais est interpellé à prendre des mesures durables de bonne gouvernance et de respect des droits humains pour mériter la confiance des partenaires financiers qui sont capables de voler au secours de cette population en proie à une grave crise économique.
